

Pôles de compétitivité

Une labellisation convoitée pour une réussite commune

LA LOGIQUE DE PROJETS CONSTITUE LA QUINTESSANCE DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ. Prisés par les industries friandes d'innovation, l'accès en reste néanmoins plutôt laborieux : les processus sont lourds et peu transparents. Mais la corrélation entre les différents acteurs d'un même secteur industriel devenant de plus en plus contraignante car chaque niveau de production impose ses règles au niveau sous-traitant, il est désormais essentiel de s'intégrer à ces réseaux afin de pouvoir répondre aux exigences. Et donc de garantir la pérennité économique sur le territoire de toute une branche industrielle.



À LA RECHERCHE DU VÉHICULE DU FUTUR. /



LE ROBOT CHIRURGICAL DA VINCI DE LA SOCIÉTÉ INTUITIVE SURGICAL INC. AUX HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG. /

L'idée des pôles de compétitivité se calque sur les objectifs européens en matière de développement et d'innovation. L'initiative appliquée sur le territoire français entend favoriser la synergie à l'échelle locale entre entreprises, bureaux de recherche, centres de formation, laboratoires, etc., afin de renforcer leurs chances de succès au niveau national, si ce n'est international : elle veut soutenir financièrement les partenariats susceptibles d'inciter l'émer-

gence d'une offre compétitive dans des domaines où la France a quelques difficultés à se développer. D'emblée, l'engouement pour cette labellisation a dépassé de loin les attentes du gouvernement et dès le premier appel d'offres, 105 pôles ont posé leur candidature. Les domaines de prédilection : les nouvelles technologies et les secteurs industriels d'envergure comme l'automobile ou l'aéronautique. On dénombre aujourd'hui 66 pôles de compétitivité en France. /

« Un pôle de compétitivité est une combinaison, sur un espace géographique donné, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche publiques ou privées engagés dans une synergie autour de projets communs au caractère innovant. Ce partenariat s'organise autour d'un marché et d'un domaine technologique et scientifique qui lui sont attachés, et doit rechercher une masse critique pour atteindre une compétitivité et une visibilité internationales».

Définition de la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité du territoire (DIACT)

Le pôle industriel automobile «Véhicule du Futur»

Intégrer les TIC pour communiquer avec ses partenaires

Né en 2001 sur l'initiative commune de 65 acteurs régionaux (Alsace / Franche-Comté), ce pôle est le second à l'échelle nationale dans ce secteur industriel. Il compte aujourd'hui environ 450 entreprises, du constructeur à l'équipementier jusqu'au fournisseur de base. Ce qui représente un effectif de 78 000 collaborateurs*.

Si le développement du «Véhicule du futur», propre et intelligent, est l'ambition affichée de ce pôle, les moyens pour y parvenir passent par un accompagnement pointu des entreprises issues de tous les rangs de la filière automobile. L'objectif ? Améliorer leur compétitivité et garantir leur pérennité sur un marché qui se dématérialise chaque jour davantage ; aujourd'hui, déjà 20 % des achats se réalisent sur des portails Internet. Et cette nouvelle donne, souvent imposée par les constructeurs, oblige les sous-traitants à s'adapter au plus vite et au plus efficace. L'interaction entre donneurs d'ordre et fournisseurs ne se situe donc

plus uniquement au niveau de la nature et de la qualité des produits échangés, mais également dans l'art et la manière de pratiquer ces échanges. Avec une communication de plus en plus virtuelle et une ouverture vers le monde entier, le constat est clair : recourir aux nouvelles technologies de l'information n'est pas un phénomène de mode mais l'unique moyen de rester dans la course.

«Amélioration des liaisons dans la filière automobile» : le programme A.L.F.A.

La CCI s'est donnée pour mission de relayer et de promouvoir en Alsace le projet A.L.F.A., lancé par GALIA en 2003, qui aspire au déploiement de certains processus et types d'outils informatiques chez les fournisseurs de rang 2, leur permettant de travailler en adéquation avec les standards d'échange déjà utilisés entre les constructeurs et les équipementiers de rang 1 : site web performant et interactif, EDI**, utilisation d'un portail fournisseur, plate-

forme de travail collaboratif, co-développement véhicule, etc. Pour ce faire, la CCI se propose d'accompagner les entreprises dans leur projet d'informatisation (diagnostic, élaboration du dossier) et A.L.F.A. prend en charge 80% des frais d'accompagnement à maîtrise d'ouvrage.

Sensibiliser et accompagner

Au cours du Mondial de l'Automobile 2006, un point a été fait sur l'opération A.L.F.A. dont l'objectif de la première phase, dite pilote, était d'installer des outils dans 100 entreprises dont les responsables témoigneraient de retour sur investissement du projet, des difficultés rencontrées et des solutions adoptées. Selon le président de GALIA, Jean-Claude Vincent, «sensibiliser les entreprises de rang 2 requiert une stratégie à plusieurs niveaux : les motiver en exposant clairement l'avantage concurrentiel qu'apporte la mise en place d'outils éprouvés déjà requis à un autre niveau de la filière, donner concrètement les moyens avec le

GALIA

Groupement pour l'amélioration des liaisons dans l'industrie automobile. Association existant depuis vingt ans et acteur central du secteur de l'automobile français.

renforcement des ressources chez les porteurs et enfin former les acteurs régionaux. L'enjeu est de taille pour toutes les entreprises concernées et pour l'Alsace qui s'engage activement dans le pôle de compétitivité automobile. Il s'agit de répondre aux exigences imposées par les constructeurs en les répercutant à tous les niveaux de la chaîne de production de la filière automobile.» /

* Source : INSEE

** Electronic Data Interchange / Échange de données informatisées

[CONTACT CCI] André Hirtz, pilote de projet, 03 88 76 42 33

Pôle de compétitivité Innovations thérapeutiques

Travailler ensemble pour optimiser la performance

En amont du projet de pôle de compétitivité, un constat : il y a en Alsace une qualité élevée de la recherche, les bases d'une filière industrielle Santé et une dimension européenne naturelle. Face au poids économique croissant du secteur santé, l'obtention du label «pôle de compétitivité» favorisant l'innovation et la R&D thérapeutique a été une suite logique. Tout comme son classement parmi les 16 pôles français à vocation mondiale.

Aujourd'hui, le pôle regroupe quelque 140 acteurs issus d'entreprises, de centres universitaires et de laboratoires. BioValley, l'agence régionale de promotion des biotechnologies, fédère ce réseau d'acteurs afin de consolider l'offre de plates-formes d'échange en technologie. Elle accueille également les entreprises désireuses de faire labelliser leurs projets et les accompagne lors du montage de leur dossier.

Pas de formalisme

D'ores et déjà, on recense une cinquantaine de dossiers soumis et une douzaine de dossiers labellisés et financés. Les projets présentés doivent être des projets de R&D réunissant plusieurs entreprises et au moins un laboratoire ou centre de recherche. Matthieu Vermel, le directeur général du pôle Innovations thérapeutiques Alsace, précise que «les démarches sont ouvertes à tous les acteurs, que ce soit pour un projet, une action collective ou bien encore une mani-

festation. Pour ce, il suffit de nous contacter ou s'abonner à notre lettre d'information. Notre site fournit également toutes les informations nécessaires afin de constituer un dossier de candidature. Il n'y a guère de formalisme, notre réseau est ouvert et les entrepreneurs n'utilisent que ce qui présente un intérêt à leurs yeux.» /

[CONTACT]
Matthieu Vermel, 03 90 22 96 60

[SITE]
www.innovations-therapeutiques.fr